

ACTION URGENTE

BAHREÏN. LIBÉRATION SOUS CAUTION DE DEUX ADOLESCENTS

Deux jeunes cousins bahreïnites ont été libérés sous caution le 26 décembre 2013.

Le parquet pour mineurs a statué jeudi 26 décembre que Sayed Tameem Majed Ahmad Majed et Sayed Hashim Alwai Ahmad Majed devaient être libérés sous caution. Ils sont toujours inculpés de « rassemblement illégal » et de « tir de cocktails Molotov sur des policiers ».

Les deux adolescents avaient été arrêtés chacun de leur côté le 7 décembre à Bani Jamra, un village du nord-ouest du pays, avant d'être conduits au poste de police d'al Budaya, à Manama. Sayed Tameem avait été arrêté alors qu'il jouait avec un cousin plus jeune devant la maison de ses grands-parents, chez qui il était arrivé un quart d'heure auparavant avec sa famille. Il avait fui quand il avait vu arriver les policiers, et sa famille n'a pas vu son arrestation. Ce sont des témoins qui leur ont dit que Sayed Tameem avait été emmené par des policiers. Sayed Hashim, quant à lui, avait été arrêté vers 15h45 près de la maison de ses grands-parents alors qu'il se rendait dans un magasin tout proche.

Les familles des deux garçons se sont rencontrées au poste de police lorsqu'elles sont venues s'enquérir de leur sort. Les policiers ont dit aux proches de Sayed Tameem qu'il avait été arrêté une pierre à la main.

Les deux garçons ont raconté que ceux qui les avaient interrogés hurlaient. Sayed Hashim a été menacé d'être brûlé à la tête avec une cigarette s'il n'« avouait » pas avoir pris part à des émeutes. Ils ont été libérés le jour même et présentés au parquet pour mineurs, avec leur avocat, le 8 décembre. Le procureur a alors demandé leur incarcération pendant cinq jours aux fins de l'enquête. L'ordre de placement en détention a été renouvelé à deux reprises les 12 et 19 décembre.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Amnesty International continuera de suivre l'évolution de la situation de ces personnes et interviendra de nouveau si nécessaire. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 344/13. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE11/060/2013/fr>.

Noms : Sayed Tameem Majed Ahmad Majed, Sayed Hashim Alwai Ahmad Majed
Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 344/13, MDE 11/001/2014, 6 janvier 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

